



LEGENDE

Zone UA (voir également le secteur de PLAN MASSE du Centre-village)	Zone UR	Vocation commerciale et artisanale imposée en rez-de-chaussée
Secteur UAb	Secteur URn (voir également le secteur de PLAN MASSE du Site Classé)	Vocation commerciale, artisanale, bureaux actifs, activité de service ou s'effectuant l'accueil d'une clientèle imposée en rez-de-chaussée
Zone UC	Zone UX	Emplacement réservé (voir liste ci-dessous)
Zone UG	Zone AUI	Périmètre de 500 m autour des gares (OAP n°10)
Secteur UGn (voir également le secteur de PLAN MASSE du Site Classé)	Zone 1AU	Gare RER C
Secteur UGn* (voir également le secteur de PLAN MASSE du Site Classé)	Zone 2AU	C.E.S. Coefficient d'emprise au sol (%)
Zone UH	Zone A	C.E.V. Coefficient d'espace vert (%)
Secteur UH1	Secteur A*	h : Hauteur maximale des constructions
Secteur UH2	Secteur A**	Emplacements réservés pour mixité sociale au titre du L151-41 CU et Pourcentage minimal de logements locaux sociaux
Zone UI	Secteur A***	Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon l'article L151-11 CU
Zone UL	Zone N	Périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation
Secteur UL*	Secteur NF	
Secteur ULn	Secteur NJ	
Zone UM	Secteur NI	

NOTA BENE : EN COMPLÉMENT, VOIR LE PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET DE LA TRAME VERTE ET BLEUE AU SUJET DES PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX PROTECTIONS PATRIMONIALES, AUX LISIÈRES DE MASSIFS DE PLUS DE 100 HA, AUX RISQUES D'INONDATION...

N°	Superficie	Localisation	Section	Parcellaire(s) concerné(s)	Désignation	Désignation
1	273	Entre l'école de Bièvres et la RN118	OS	310, 312	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
2	201	Rue de la Vallée - Entre la gare et la rue de la Vallée	OS	370, 400, 405, 73, 74	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
3	430	Au sud de la rue de la Vallée	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
4	401	Au sud de la rue de la Vallée	OS	346, 305	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
5	1080	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
6	357	"L'Éclaircieur" le long de la rue de la Vallée	OS	301, 302	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
7	321	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
8	470	Chemin de la Vallée - Au côté de la gare	OS	13, 14, 15, 16, 17	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
9	655	Entre la rue de la Vallée et la rue des Bénévoles	OS	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
10	1000	Entre la rue de la Vallée et la rue des Bénévoles	OS	291, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
11	275	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS	13, 14, 15, 16, 17	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
12	1000	Entre la rue de la Vallée et la rue des Bénévoles	OS	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
13	400	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
14	1000	Entre la rue de la Vallée et la rue des Bénévoles	OS	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100	Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
15	10	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
16	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
17	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
18	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
19	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
20	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
21	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
22	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
23	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres
24	100	Rue de la Vallée - Au côté de la gare	OS		Création d'un emplacement réservé	Commune de Bièvres

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE (91)
COMMUNE DE BIÈVRES

PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISION GÉNÉRALE N°2

4.2.1. PLAN DE ZONAGE GENERAL 1/5000ème